



## Stages de préqualification



### Public-cible

Ce stage fait partie des mesures préparatoires et préqualifiantes destinées aux jeunes ayant suivi le cycle d'orientation, afin de leur permettre de raccorder la formation professionnelle initiale CFC ou AFP.

L'entreprise qui engage un jeune pour un stage de préqualification est autorisée à former des apprentis, et dispose d'un formateur à la pratique professionnelle reconnu par l'OFPC.

### Caractéristiques du stage de préqualification

Il s'agit d'un contrat d'une durée de plus de 1 mois et de 10 mois au maximum, qui s'établit durant la période entre deux rentrées scolaires. Il est prolongeable une fois et ne peut dépasser une année au total.

Ce type de stage se déroule entièrement dans l'entreprise, sans encadrement scolaire. Le stage est rémunéré sur la base du salaire mensuel brut d'un apprenti de 1<sup>ère</sup> année de la profession choisie.

### Objectifs du stage de préqualification

L'objectif du stage est de permettre au jeune de se préparer à rentrer en apprentissage à la rentrée prochaine, de développer des attitudes professionnelles positives et d'acquérir les premiers gestes-métiers de la profession choisie.

Le stage permet également de consolider les connaissances scolaires pendant une demi-journée par semaine, tout en confirmant son orientation dans le métier choisi.

### Comment procéder?

Lorsque vous avez trouvé une entreprise qui est prête à vous proposer un stage de préqualification, assurez-vous que cette entreprise forme des apprentis dans la profession qui vous intéresse.

Le contrat de stage de préqualification est établi par l'entreprise formatrice et remis dûment signé en 3 exemplaires à l'OFPC, avec une copie de la carte d'identité ou du permis de travail, ainsi que des derniers bulletins scolaires. Il doit être approuvé par l'OFPC pour être valable.

## Quel encadrement?

L'entreprise autorisée à former des apprentis désigne un formateur à la pratique professionnelle qui va encadrer le stagiaire durant toute la durée du stage.

Si le stage dure entre 1 et 3 mois, le formateur établit un rapport de stage qui décrit les comportements et les attitudes du stagiaire manifestés durant le stage.

## Déroulement du stage

- 1<sup>ère</sup> étape:  
> Immersion dans l'entreprise et appropriation de l'environnement de travail.
- 2<sup>ème</sup> étape:  
> Développement et reconnaissance des attitudes professionnelles (RAP).
- 3<sup>ème</sup> étape:  
> Acquisition des gestes métiers sur la base du plan de formation et de leur évaluation.

## Le plan de formation de la profession

Si le stage dure plus de 3 mois, le formateur définit des objectifs spécifiques issus du plan de formation de la profession, qui seront évalués en fin de stage. Le plan de formation sert à vérifier l'acquisition des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles, qui seront évaluées et attestées par le formateur au terme du stage.

## La reconnaissance d'attitudes professionnelles

Un référent de CAP Formations se rend dans l'entreprise en début de stage pour mettre en place la reconnaissance d'attitudes professionnelles (RAP). Il évalue le projet de formation du stagiaire et l'aide si nécessaire à se mettre en niveau sur le plan des connaissances scolaires.

En fin de stage, le référent de CAP Formations retourne dans l'entreprise pour évaluer le stagiaire et lui remettre son diplôme de reconnaissance des attitudes professionnelles qu'il aura acquises durant son stage.

## La question de l'assurance

L'entreprise s'engage à assurer le stagiaire contre les accidents professionnels conformément à la loi fédérale sur l'assurance accidents.

Institution responsable du stage de préqualification à une formation professionnelle

### **Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)**

Formation Professionnelle  
6, rue Prévost-Martin  
1205 Genève  
Tél. 022 388 46 56

Lien pour télécharger le contrat:

<https://www.citedesmetiers.ch/app/uploads/2021/11/Contrat-de-stage-de-prequalification.pdf>